DLP 21-12-82085718

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°21
15 Septembre 1982

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU -

Le vol reprend en zone précoce .On renouvellera la protection à partir du 20 Septembre.

CHOU-FLEUR -

PIERIDE : surveiller d'éventuelles pullulations .

NOCTUELLE -

Le vol se poursuit .Dans les zones assez infestées (Comtat), il sera prudent d'envisager une nouvelle intervention à partir du 20 Septembre .

ARBRES FRUITIERS

BACTERIOSE DU CERISIER -

Des sondages effectués par l'INRA dans notre région montrent que parmi les causes de dépérissement du cerisier qui font l'objet d'un travail d'équipe deux bactéries auraient une certaine importance : Pseudomonas mors prunorum déjà connu et Pseudomonas syringae en cours d'étude .

Ces deux bactérioses se traduisent plus particulièrement par la mortalité de bourgeons, l'annulation de bouquets de mai et des chancres à méplat sur les branches .Ces dégâts sont variables en importance suivant les variétés et leurs conséquences d'autant plus graves que l'arbre atteint est plus jeune .

Les variétés les plus sensibles sont : Napoléon, Marmotte, Reverchon, Van .

Mesures prophylactiques =

- Tailler de préférence en été (en vergers atteints) ou bien tard en hiver (taille de formation)
- Protéger les plaies dans les 24 heures avec un produit cicatrisant .
- Désinfecter les outils de taille à l'alcool à brûler entre chaque arbre dans les vergers infestés, entre chaque verger indemne .

Lutte chimique =

Trois traitements minimum à l'automne :

1er au cours de la deuxième quinzaine de Septembre 200 g de Cu/hl .
2ème à 30 % de la chute des feuilles 200 g de Cu/hl .
3ème et suivants tous les 10-15 jours jusqu'à la chute complète des feuilles :
dose croissante de cuivre de 200 à 400 g de Cu/hl .

Deux traitements au printemps :

1er au stade gonflement des bourgeons : 500 g de Cu/hl
2ème au stade boutons blancs : 140 g de Cu/hl .

IMPORTANT - Si le programme de traitements est nécessaire, il doit être réalisé totalement, sous peine d'en retirer toute efficacité .

COCHENILLES -

La cochenille du mûrier (Diaspis pentagona) à bouclier circulaire blanc à grisâtre (sur pêchers, abricotiers, poiriers) et le pou de San José à bouclier gris-noirâtre sont actuellement en train d'essaimer .

Dans les vergers atteints, on effectuera un traitement au méthidathion (Ultracide) 40 g M.A./ hectolitre, interdit jusqu'à 15 jours avant récolte .

P. 1204

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant R.Duffaud - CPPAP N° 478 AD

DEPERISSEMENT BACTERIEN DU PECHER (Sud-Drôme)

Cette maladie n'est actuellement observée que dans l'extrême nord de notre Circonscription Phytosanitaire, dans la vallée du Rhône (Donzère-Pierrelatte). Cependant, pour éviter son extension une lutte systématique doit être effectuée dans la zone et les vergers atteints .

MESURES COLLECTIVES - La diminution du taux de population bactérienne dans une région donnée, donc des dégâts, passe par l'application des mesures individuelles par TOUS les arboriculteurs .

MESURES INDIVIDUELLES - Elles doivent être complètes et sont indissociables .

1 - *Prophylaxie* - Arrachage et incinération des arbres morts ou dépérissants .

2 - *Lutte chimique* - Traitements cupriques : bouillie bordelaise, oxychlorures .

. Dose : 125 g/hl (nécessaire et suffisant),

. 1er traitement : fin Septembre (après récolte pour variétés et zones tardives) .

. Cadence : 10 à 12 jours maximum .

. Nombre : 4 applications minimum (jusqu'à la chute totale des feuilles) .

3 - *Choix des variétés* - Ne plus planter les variétés classées très sensibles . Les tests de sensibilité variétale se poursuivent et la liste sera mise à jour chaque année (voir ci-contre) .

4 - *Taille* - Tailler le plus tard possible aux environs de la floraison. Commencer par les variétés les moins sensibles . Désinfecter les outils de taille par trempage dans l'alcool à brûler entre chaque arbre .

SENSIBILITÉ DES VARIÉTÉS AU DÉPÉRISSEMENT BACTÉRIEN DU PÊCHER (Mise à jour août 82)

VARIETES CATEGORIE	TRES SENSIBLES	SENSIBLES	** PEU SENSIBLES
Pêches chair jaune	Blake Candor* Cardinal Early O'Henry Fairhaven Fayette Hale Haven JH. Hale Lisbeth O'Henry Royal April* Springcrest Suncrest	Collins Early Elbertha Early Hale Early Red Garnet Beauty Hemery July Lady Loring Merrill Franciscan Merrill Gemfree Merrill 49 Merrill Sundance Norman Pekin Redtop Royal Gold Royal Mai Southland Springold Troy	Ambergold Babiole * Biscoe Clio Dixired Earlyglo Early Redhaven Esgin Redfree Redhaven Redskin Rubidoux Sunhaven Velvet Whynot
Pêches chair blanche	Arnaud 3 Guilloux Elegante Impero Madame Girerd Redwing Reine des Vergers	Genadix 4 Genadix 5 Genadix 6 Genadix 7 Henri Moulin* Springtime	Amsden Michelini Ribet Robin Sunking
Nectarines chair blanche	Esja Morton	Fuzalode Silverlode	Nectarose Nectaheart
Nectarines chair jaune	Andat* Early Sungrand Fuzador Nectared 8 Niagara Stark Red Gold Summergrand	Crimson Gold Esgold Esmet Fuzzless Berta Mayfair Redjune Stark Sunglo Nectared 2 Nectared 9	Armking Fantasia Indépendence Mayred Moongrand Nectared 4 Nectared 6 Zeegold
Pavies	Andross Babygold 6 Babygold 9 Dixon Everts Fortuna Klamt Loadel Shasta Vivian	Babygold 5 Babygold 7 Babygold 8 Baladin Catherina Sudanel Suncling Vesuvio	

** La sensibilité doit être confirmée par une nouvelle année d'expérimentation.*

*** Les variétés classées "peu sensibles" tolèrent la maladie dans la mesure où la pression d'inoculum est moyenne ou faible, dans le cas contraire, on constate alors une mortalité non négligeable.* **Cela signifie donc que la plantation d'une variété de ce groupe n'exclut absolument pas la nécessité de mettre en œuvre toutes les autres mesures d'ordre prophylactique, cultural ou chimique propres à lutter contre le dépérissement bactérien.**

LE NON RESPECT DE L'UNE DE CES MESURES CONDUIT A L'ECHEC .

RESULTATS DU CONCOURS
POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE

VAR = Bormes : Domaine de l'Angueiroun. Carcès : M. Claude AMBARD, M. Louis MAILLE. Montfort/Argens : M. Noël GRAS .Cotignac : M. Paul CARMAGNOLLE. Gassin : M. François DELAUNAY. Le Muy : M. Claude OLIVIER .Cabasses : M. FABRE. Puget-Ville : M.Marius PUGET. La-Cadière-d'Azur : M. Henri GAUSSEN. Le-Cannet-des-Maures : M. LANTHONE. Les Arcs : M. PERRAIMOND .

BOUCHES-du-RHONE = Eyragues : M. Roland AUBERT. Arles : M. Franck BLATTIERE. Tarascon-Beaucaire : M. Albert LAGARDE

VAUCLUSE = Entrechaux : M. Henri FAYEL. Valréas : M. Julien BARTOLUCCI . Goult : M. FLORENT .

ARDECHE = Bourg-Saint-Andéol : M. Alain GRANGAUD .

CONCOURS
POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE BLACK-ROT DE LA VIGNE

Rien à signaler .



TRAITEMENT DES SOLS AU BROMURE DE METHYLE

A cette époque de l'année, de nombreux producteurs désinfectent leur sol au bromure de méthyle .Nous les incitons à suivre avec attention les recommandations ci-dessous afin de limiter les résidus bromés dans les légumes .

Avant traitement

1°) Eliminer les débris de plantes y compris les racines, avant le travail de préparation du sol qui précède la désinfection .Ceci est nécessaire pour obtenir une bonne efficacité sans avoir à augmenter la dose de bromure de méthyle .

2°) Ameublir profondément le sol, une bonne porosité de la terre étant indispensable .

3°) Amener le sol à un taux d'humidité se situant aux environs des 2/3 de sa capacité de rétention .On y parvient par des arrosages progressifs, débutant plusieurs jours avant le traitement et renouvelés en tenant compte des conditions climatiques .

4°) Vérifier si la température du sol est au moins égale à 15° C .

Après traitement

1°) Débâcher 48 heures après l'application du fumigant .Faciliter aussitôt l'élimination du gaz par une bonne ventilation des lieux .

2°) Eliminer les résidus bromés par un "lessivage" réalisé en tenant compte des conditions suivantes :

- un lessivage du sol ne peut être vraiment efficace que dans les serres équipées d'un réseau de drainage correct (une file de drains par chapelle de 3,20 m) .Ce point est capital .

- ne commencer l'arrosage qu'après le temps nécessaire à la dissipation de la quasi-totalité du bromure de méthyle sous forme gazeuze : 3 jours au moins après le débâchage .

- la quantité d'eau nécessaire au lessivage est très importante, mais varie en fonction de la nature du sol .La détermination de cette quantité ne pourra se faire que par expérimentation, cas par cas .Des études belges et hollandaises ont montré qu'elle pouvait être de l'ordre de 250 à 350 l./m2 .

- le lessivage n'est correct que si la percolation est continue .Comme le volume d'eau est important, on fractionnera l'arrosage, mais avec une fréquence telle que le lessivage soit permanent .

REMARQUES

- Pendant le lessivage, il faut veiller à ce que l'eau de drainage soit correctement évacuée hors de l'exploitation et ne retourne pas à une quelconque réserve d'eau .

- Attendre que le sol soit totalement ressuyé avant de pratiquer toute façon culturale .Un bâchage est alors nécessaire .

- D'autre part, le lessivage éliminant non seulement le brome mais également les éléments fertilisants (azote nitrique, potassium, magnésium), une analyse de sol est indispensable après cette opération pour pouvoir établir avec précision un plan de fumure avant la mise en place de la culture suivante .

- Il est souhaitbale que les maraîchers dont les serres ne sont pas drainées prévoient la mise en place d'un drainage, indispensable pour l'évacuation des quantités importantes d'eau nécessaires à l'élimination des résidus bromés .

(d'après la Station d'Avertissements
Agricoles de RENNES) .

7205

MATIERES ACTIVES UTILISABLES

Matière active	Dose et utilisation	Emploi
dichloropropène	N 200 à 240 l./ha de dichloropropène	- produit à injecter dans le sol - température à 15 cm comprise entre 12 et 25° C - délai avant mise en culture un mois
bromure de méthyle	N, F, H, I 50 à 70 g/m2	- traitement effectué seulement par des applicateurs agrées par le Ministère de l'Agriculture - température à 15 cm supérieure à 10° C - délai avant mise en culture 8 jours
dazomet	N, F, H, I 50 à 70 g/m2	- produit à incorporer au sol immédiatement - température à 15 cm supérieure à 12° C - test cresson avant remise en culture obligatoire
formol	F, I 5000l./ha de formol à 40 %(actif sur les graines en germination)	- sous serre faire passer le produit dans le système d'irrigation par aspersion puis rincer abondamment (20-40 mm) .
métam sodium	N, F, H, I 60 g/m2	- produit à injecter dans le sol - température à 15 cm supérieure à 12° C - délai de remise en culture 3 semaines

N = nématicide
F = fongicide
H = herbicide
I = insecticide